



**MÉ MORANDUM D'ENTENTE
SUR LA CONSERVATION DES
REQUINS MIGRATEURS**

CMS/Sharks/MOS4/Outcome 4.4
3 mars 2023
Original: Anglais

4^e Réunion des Signataires
Bonn, 28 février – 2 mars 2023

PROGRAMME DE TRAVAIL (2023 – 2025)

(ce document remplace le document CMS/Sharks/Outcome 3.9)

1. Lors de la 4^{ème} Réunion des Signataires du Mé morandum d'Entente sur la Conservation des Requins Migrateurs, un Programme de Travail pour la période triennale 2023-2025 (PdT 2023-2025) a été convenu pour fournir une orientation aux Signataires, au Comité Consultatif, aux Partenaires Coopérants et au Secrétariat concernant la mise en œuvre des activités de conservation tout au long de la période triennale.
2. En hiérarchisant les activités du PdT 2023-2025, les Signataires ont convenu d'une priorité classée pour chaque sous-point. Ces priorités sont uniquement des priorités budgétaires et sont destinées à guider l'allocation la plus efficace des ressources limitées du MdE. Les priorités sont suggérées sans préjudice de l'importance relative des activités proposées pour soutenir la conservation mondiale des requins et des raies.

PROGRAMME DE TRAVAIL (2023-2025)

Section 1 : tâches principales du Secrétariat et du Comité consultatif

N°	Activité	Mandat ¹	Priorité classement ²	Calendrier ³	Entité responsable ⁴	Besoins de financement	Estimation du personnel nécessaire à la mise en œuvre (jours ouvrables par 3 ans)
Coopération et partenariats							
1	Contribuer à la préparation et à la tenue de la 5 ^e COP14 de la CMS, de la ScC-SC6 de la CMS ⁶ , de la ScC-SC7 ⁷	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC CC	budget de base	Personnel P : 75
2	Fournir des commentaires sur les propositions pour l'inclusion des espèces de requins et de raies dans les annexes de la CMS au Conseil scientifique de la CMS et à la Conférence des Parties.	CdC CC	principale	2023	CC	budget de base	Pas de temps de travail significatif prévu
3	Renforcer les synergies et établir des partenariats avec les organisations pertinentes (notamment les AME, FAO, les ORP, Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN et les ONG).	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC CC GTC	budget de base	Personnel P : 30

¹ Plan de Conservation (PC), Cahier des charges du Comité consultatif (CdC CC), Cahier des charges du Secrétariat (CdC SEC)

² Activités principales telles que définies dans le mandat du secrétariat et du CC

³ Année(s) au cours de laquelle/desquelles l'activité devrait être mise en œuvre

⁴ Signataires (SIG), Comité consultatif (CC), Secrétariat (SEC), Groupe de travail sur la conservation (GTC), Consultants, Partenaires de coopération (CooP)

⁵ 14^e Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

⁶ 6^e Réunion du comité de session du Conseil scientifique

⁷ 7^e Réunion du comité de session du Conseil scientifique

N°	Activité	Mandat ¹	Priorité classement ²	Calendrier ³	Entité responsable ⁴	Besoins de financement	Estimation du personnel Secréariat nécessaire à la mise en œuvre (jours ouvrables par 3 ans)
Sensibilisation							
4	Informier et sensibiliser sur le MdE Requins conformément à la stratégie de communication et de sensibilisation du MdE Requins.	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC	Dans une mesure limitée, inclus dans le budget de base	Personnel P : 15 Personnel G : 5
5	Encourager tous les États de l'aire de répartition à rejoindre la CMS et à devenir Signataires du MdE.	CdC SEC	principale	En cours	SEC SIG CooP	budget de base	Personnel P : 3
6	Représenter le MdE aux réunions d'autres accords intergouvernementaux afin de faciliter la réalisation des objectifs du MdE.	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC	budget de base	Personnel P : 60
Soutien aux réunions (MOS, CC et GT)							
7	Préparer et tenir la 5 ^e réunion des Signataires	CdC SEC	principale	2025	SEC CC GTC	budget de base	Personnel P : 120 Personnel G : 120 ⁸
8	Préparer et tenir la 4 ^e réunion du Comité consultatif (en ligne)	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC CC, GTC	budget de base	Personnel P : 20 Personnel G : 2
9	Préparer et tenir la 5 ^e réunion du Comité consultatif	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC CC, GTC	budget de base	Personnel P : 35 Personnel G : 30

⁸ Cela inclut le temps de travail de 2 à 3 membres supplémentaires de l'équipe du service des conférences, notamment des membres du personnel spécialisés dans le traitement des documents, les traductions, les voyages ou les participants, etc. Le personnel G financé par le MdE Requins soutiendra l'équipe avec d'autres tâches pour compenser le temps accordé au MdE. Voir le document [CMS/Sharks/MOS4/Doc.14.2](#) pour plus d'explications.

N°	Activité	Mandat ¹	Priorité classement ²	Calendrier ³	Entité responsable ⁴	Besoins de financement	Estimation du personnel Secrétariat nécessaire à la mise en œuvre (jours ouvrables par 3 ans)
Soutien au Comité consultatif							
10	Assister le président du CC selon les besoins pour faciliter le travail du Comité et la préparation des documents de réunion.	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC	budget de base	Personnel P : 36 Personnel G : 12
Gestion du personnel							
11	Recruter et superviser le personnel et les stagiaires	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC	budget de base	Personnel P : 30 Personnel G : 10
Gestion du budget							
12	Superviser le budget et les rapports	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC	budget de base	Personnel P : 9 Personnel G : 12
13	Collecter des fonds pour le budget de base ⁹	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC	budget de base	Personnel P : 9 Personnel G : 12
14	Collecter des fonds pour les activités extrabudgétaires	CdC SEC	principale	2023-2025	SEC	budget de base	Personnel P : 15-45 ¹⁰
15	Lorsque les signataires le demandent, identifier les partenaires appropriés pour la mise en œuvre et gérer les accords de financement des projets de conservation.	PdT 2019- 2021	principale	En cours	SEC CC	Inclus dans la section 2	Inclus dans la section 2
16	Faciliter la communication et aider les signataires à identifier les projets régionaux et locaux	PdT 2019- 2021	principale	En cours	SEC	budget de base	Personnel P : 12
Temps total du personnel nécessaire à la mise en œuvre de la section 1 du programme de travail : tâches principales du Secrétariat et du Comité consultatif							Personnel P : 469-499 Personnel G : 203

⁹ Signataires de la facturation.

¹⁰ Le temps nécessaire à la collecte de fonds dépend de la nature des possibilités de financement et peut varier considérablement.

Section 2 : activités de conservation extrabudgétaires

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
Conservation de l'espèce/Conservation de l'habitat □							
1. Plan d'action par espèce pour l'Ange de mer (<i>Squatina squatina</i>) en mer Méditerranée (voir CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.1)							
1.1	Collaborer avec le Groupe de travail international pour la mise en œuvre du Plan d'action par espèce pour l'ange de mer en Méditerranée, idéalement avec un Point focal gouvernemental et un Point focal technique pour chaque État de l'aire de répartition. Dans ce cadre, les Points focaux des Signataires sont encouragés à assurer la liaison avec les Points focaux de la CMS.	Décisions de la MOS4 Outcome 3.8	haute	2023	SIG (États de l'aire de répartition), CC, SEC		voir 1.3
1.2	Fournir une coordination ou un soutien financier pour rémunérer la coordination du Groupe de travail international. □	Décisions de la MOS4 Outcome 3.8	haute	2023-2025	SIG, (SEC : si les fonds ont été fournis par le Secrétariat)	6 000 € par an ou en nature par un gouvernement; (financement pour un poste à temps partiel env. 2,5 jours par mois)	Personnel P 16 ¹⁵ Personnel G : 6 (gestion des accords avec les donateurs et les projets)

¹¹ Plan de Conservation (PC), Cahier des charges du Comité consultatif (CdC CC), Cahier des charges du Secrétariat (CdC SEC)

¹² Activités principales du Secrétariat et priorités suggérées (élevée, moyenne)

¹³ Année(s) au cours de laquelle/desquelles l'activité devrait être mise en œuvre

¹⁴ Signataires (SIG), Comité consultatif (CC), Secrétariat (SEC), Groupe de travail sur la conservation (GTC), Consultants, Partenaires de coopération (CooP)

¹⁵ Si les États de l'aire de répartition décident de fournir des fonds au Secrétariat pour organiser le GTI de coordination, le temps du personnel doit être investi.

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
1.3	Aider le Groupe de travail international en fournissant une plateforme de communication et en facilitant les réunions (lorsque c'est demandé)	Décisions de la MOS4 Outcome 3.8	haute	2023-2025	SEC		Personnel P : 30 Personnel G : 9
1.4	Soutenir les Signataires par des conseils d'experts et la mise en œuvre d'activités de conservation.	Décisions de la MOS4 Outcome 3.8	haute	2023-2025	CC, GTC, Coop	Sous réserve de financement	Pas de temps de travail significatif prévu
1.5	Entreprendre des projets pour mettre en œuvre les objectifs du Plan d'action par espèce pour l'ange de mer en Méditerranée.	Décisions de la MOS4 Outcome 3.8	élevée	2023	SEC, Coop	60 000 € (le financement est assuré)	Personnel P : 20 Personnel G : 5 (gestion des accords avec les donateurs et les projets)
2. Élaboration d'une stratégie de conservation et de plans d'action régionaux pour les requins et les raies pélagiques (voir CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.2)							
2.1	Fournir un appui technique au Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN, notamment en partageant les informations et l'expertise pertinentes..	Décisions MOS4 CP 1.3 & 3.2	haute	2023-2025	CC, GTC		
2.2	Participer aux ateliers d'experts et/ou aux réunions et processus de planification de la conservation	Décisions MOS4 CP 1.3 & 3.2	basse	2023-2025	CC, SIG, GTC (SEC: si les fonds ont été fournis par le Secrétariat)	10 000 € par réunion pour les déplacements du Comité consultatif	Personnel P : 0.5 Personnel G : 0.5 (gestion des voyages)

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
2.3	Fournir un financement pour soutenir l'élaboration d'une stratégie de conservation globale et plan d'action régional pour la conservation des requins pélagiques dans l'océan Indien.	Décisions MOS4, CP 1.3 & 3.2	haute	2023-2025	SIG, (SEC: si les fonds ont été fournis par le Secrétariat)	250 000€ (fonds du projet pour la région de l'océan Indien)	Personnel P : 5 (collecte de fonds, gestion des accords avec les donateurs)
2.4	Fournir un financement pour soutenir l'élaboration d'une stratégie de conservation globale et plan d'action régional pour la conservation des requins et raies pélagiques avec un focus régional	Décisions MOS4, CP 1.3 & 3.2	moyenne	2023-2025	SIG, (SEC: si les fonds ont été fournis par le Secrétariat)	250 000€ par région	Personnel P : 5 (collecte de fonds, gestion des accords avec les donateurs)
2.5	Assurer la liaison avec le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN et d'autres experts pertinents au sujet de l'élaboration d'une stratégie de conservation globale et de plans d'action régionaux pour les requins et les raies pélagiques.	Décisions MOS4 CP 1.3 & 3.2	haute	2023-2025	SEC		Personnel P : 5
2.6	Fournir un soutien au Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN pour la mise en œuvre de l'initiative dans l'océan Indien (et d'autres régions sous réserve de la disponibilité des fonds)	Décisions MOS4 CP 1.3 & 3.2	haute	2023-2025	SEC	(voir 2.2)	Personnel P : 20 Personnel G : 5 (gestion du projet et du ou des accords de financement)
3. Élaboration d'une stratégie mondiale de conservation et de plans d'action régionaux pour les raies rhino (voir CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.3)							
3.1	Fournir un appui technique au Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN, notamment en partageant les informations et l'expertise pertinentes	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	CC, SIG, GTC		

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
3.2	Fournir un appui technique au Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN, notamment en partageant les informations et l'expertise pertinentes et en participant aux réunions et processus de planification de la conservation	Décisions de la MOS4	moyenne	2023-2025	CC, SIG, GTC	3 000 à 6 000 € (par réunion pour les déplacements du CC)	Personnel P : 0,5 Personnel G : 0,5 (gestion des voyages des membres du CC)
3.3	Assurer la liaison avec le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN au sujet de l'élaboration d'une stratégie de conservation mondiale et de plans d'action régionaux pour les raies rhino.	Décisions de la MOS4	haute	2023	SEC		Personnel P : 5
3.4	Fournir un soutien au Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN pour la mise en œuvre de l'initiative dans la région Indo-Ouest Pacifique.	Décisions de la MOS4	haute	2023-2024	SEC	Le financement est disponible pour la région Indo-Ouest Pacifique.	Personnel P : 25 Personnel G : 5 (gestion des accords avec les donateurs et des accords de projet, organisation et tenue de réunions)

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
3.5	Apporter un soutien financier aux ateliers régionaux des États de l'aire de répartition et à l'élaboration de plans d'action régionaux.	Décisions de la MOS4 CP: 4.1	moyenne	2023-2025	SIG, SEC (si les fonds ont été fournis par le Secrétariat)	Environ 40 000 € (nécessaires pour l'élaboration du plan d'action Environ 30 000 euros pour accueillir un atelier régional)	Personnel P : 25 Personnel G : 5 (par atelier : collecte de fonds, gestion des accords avec les donateurs et des accords de projet, organisation et tenue de réunions)
3.6	Organiser des ateliers de renforcement des capacités sur l'identification des raies rhino pour les principaux groupes de parties prenantes.	Décisions de la MOS4 CP: 4.1	moyenne	2023-2025	SIG (avec le soutien du Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN)	Les Signataires pourraient avoir à payer pour organiser des ateliers	Aucune participation
4. Aires importantes pour les requins et les raies (AIRR) (voir CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.4)							
4.1	Promouvoir l'initiative AIRR dans les forums pertinents, y compris, sans toutefois s'y limiter, la CMS, la CDB, la FAO, les ORGP, les centres d'appui régional et les groupes consultatifs.	Décisions de la MOS4 (CP 1.5)	haute	2023-2025	SEC, SIG, Coop		Personnel P : 3 (par exemple, élaboration de documents de politique)
4.2	Assurer la liaison avec le Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN concernant la mise en œuvre de l'initiative AIRR.	Décisions de la MOS4 CP 1.5	haute	2023-2025	SEC		Personnel P : 2

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
4.3	Fournir un soutien au Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN, le cas échéant et dans la mesure du possible, en ce qui concerne l'identification des AIRR, y compris le partage des informations et des compétences pertinentes.	Décisions de la MOS4 CP 1.5	moyenne	2023-2025	AC, GTC	21 000 € (pour les déplacements du Comité consultatif et du GTC pour les ateliers et les réunions (quelque 7 missions))	Personnel P : 2 Personnel G : 2 (collecte de fonds, gestion des accords avec les donateurs, gestion des voyages)
4.4	Fournir un soutien au Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN, le cas échéant et dans la mesure du possible, en ce qui concerne l'identification des AIRR, y compris le partage des informations et des compétences pertinentes.	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	SIG		
4.5	Fournir des ressources financières au Groupe de spécialistes des requins de la CSE de l'UICN afin d'organiser les ateliers d'experts et les missions de suivi.	Décisions de la MOS4	moyenne	2023-2025	SIG, (SEC si les fonds ont été fournis par le Secrétariat)	45 000 € (pour les frais de déplacement liés aux ateliers et aux réunions, environ 15 missions)	Personnel P : 4 Personnel G : 2 (collecte de fonds, gestion des accords avec les donateurs, gestion des voyages)
4.6	Considérer les AIRR comme des zones de haute priorité pour la mise en œuvre de mesures de gestion visant à conserver les requins et les raies énumérés dans l'Annexe 1 du MdE, dans les zones de juridictions nationales.	Décisions de la MOS4 CP 1.5	haute	2023-2025	SIG		

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
5. Hiérarchisation régionale des espèces de requins et de raies inscrites à l'annexe 1 du MdE Requins et aux annexes de la CMS (voir CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.5)							
5.1	Le CC continuera à identifier les espèces de priorité régionale en utilisant la méthodologie présentée et toujours en cours de développement.	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	CC, GTC	25 000 € (conseil pour soutenir le CC)	
5.2	Le CC doit continuer à développer la méthodologie présentée dans le document CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.5/Rev.1.	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	CC, GTC		
5.3	Fournir un soutien financier pour la hiérarchisation régionale relative aux zones FAO supplémentaires. Fournir un soutien financier au CC pour continuer à développer la méthodologie présentée dans CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.5/Rev.1	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	SIG, (SEC car les fonds seraient versés au Secrétariat)	Voir ci-dessus	Personnel P : 5 Personnel G : 0,5 (consultant en recrutement et en orientation)
6. Recommandations aux Signataires pour améliorer la communication des données de débarquement des espèces inscrites à l'Annexe 1 du MdE requins (voir CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.6)							
6.1	Mettre à jour les analyses fournies ici pour inclure les données les plus récentes et publier les résultats dans une revue scientifique examinée par des pairs en collaboration avec des spécialistes de la FAO (et d'autres spécialistes concernés).	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	CC Coop GTC	16 000 € (honoraires de consultation et frais de publication en libre accès)	Personnel P : 5 Personnel G : 0,5 (recrutement et encadrement du consultant, gestion de l'accord avec le donateur)

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
6.2	Entreprendre des analyses de ces données de débarquement des requins inscrits à l'Annexe 1, telles que rapportées aux ORGP pertinentes (par exemple, la CICTA), y compris la comparaison avec les données comparables détenues par la FAO en collaboration avec des spécialistes.	Décisions de la MOS4	moyenne	2023-2025	SIG CC Coop GTC	10 000 € (aide aux déplacements pour présenter les documents de travail lors des réunions des groupes de travail des ORGP concernés ; 3 missions)	Personnel P : 0,5 Personnel G : 1 (gestion des voyages)
6.3	Identifier les types d'erreurs, ou d'erreurs potentielles, qui ont été observées dans les analyses des données de débarquement, et élaborer des lignes directrices sur la manière dont les nations pourraient utilement évaluer leurs données nationales de débarquement afin d'améliorer le contrôle de la qualité des données soumises.	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	CC Coop GTC		
7. Examen de la mortalité liée à la pêche des espèces de requins et de raies inscrites à l'Annexe 1 du MdE requins et aux Annexes de la CMS (voir CMS/Sharks/MOS4/Doc.10.7)							
7.1	Fournir un appui technique à l'examen.	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	CC, GTC		

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
7.2	Fournir un appui financier pour la réalisation de l'étude pilote dans deux zones de la FAO.	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	SIG (SEC : si les fonds ont été fournis par le Secrétariat)	50 000 € (services de conseil : le financement est déjà disponible)	Personnel P : 10 Personnel G : 1 (gestion de l'accord avec les donateurs, recrutement et supervision du consultant)
8. Mise en œuvre d'une Action concertée pour les requins-baleines							
8.1	Réaliser une étude sur les zones sensibles des requins-baleines dans le monde, leurs voies de migration et leurs zones d'importance, et évaluer le risque de collision entre les requins-baleines et le trafic maritime. Le projet permettra d'élaborer des lignes directrices et des recommandations pour les Parties à la CMS qui seront examinées lors de la COP14 de la CMS.	Décisions de la MOS4, Outcome 3.8	haute	2023-2025	SEC	28 000 € (conseil, le financement a déjà été assuré)	Personnel P : 7 Personnel G : 1 (gestion de l'accord avec le bailleur de fonds et consultation)
8.2	Fournir un soutien à la mise en œuvre des plans d'action concertés de la CMS. Il est demandé au Secrétariat, avec le soutien du CC si nécessaire, d'aider le gouvernement des Philippines à organiser un atelier régional sur la conservation des requins-baleines en Asie du Sud-Est.	PdT 2019-2021	haute	2023-2025	SIG SEC CC GTC Coop		Personnel P : 8

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
Renforcement des capacités, sensibilisation et communication							
9. Renforcement des capacités							
9.1	Mettre en œuvre le programme de renforcement des capacités du MdE (résultat 3.6) en liaison avec l'organisation régionale intergouvernementale appropriée.	Décisions de la MOS4, Outcome 3.6	haute	2023-2025	SIG CC GTC Coop SEC	50 000€ – 500 000€	Personnel P : 5-50
10. Sensibilisation et communication							
10.1	Mettre en œuvre le résultat Outcome 4.3 sur Recueil mondial de l'état de conservation et des mesures de gestion des requins	Décisions de la MOS4	haute	2023-2025	SEC SIG Coop	50 000€ (garanti)	Personnel P : 20 Personnel G : 3 (gestion de l'accord avec le bailleur de fonds et consultation)
11. Autres activités, conformément aux mandats du MdE							
11.1	Finaliser les fiches d'information sur les espèces existantes et rédiger les fiches d'information sur les espèces nouvellement inscrites à l'annexe 1 du MdE.	PdT 2019-2021	haute	2023-2025	CC, GTC		
11.2	Encourager le partage des données qui sont pertinentes pour les ORGP et les évaluations de stocks (par exemple, les données indépendantes de la pêche, les données historiques et traditionnelles) et promouvoir leur diffusion	PdT 2019-2021	Haute	En cours	SIG		

N°	Activité	Mandat ¹¹	Priorité classement ¹²	Calendrier ¹³	Entité responsable ¹⁴	Besoins de financement pour la mise en œuvre	Personnel du secrétariat nécessaire pour le temps d'activité (jours ouvrables)
11.3	Promouvoir la recherche axée sur l'identification d'engins de pêche sélectifs et de mesures d'atténuation des prises accessoires, en mettant l'accent sur les espèces figurant à l'annexe 1 dont on sait qu'elles connaissent une mortalité élevée après la remise à l'eau (par exemple, le poisson-scie, le requin renard, le requin marteau).	PdT 2019- 2021	haute	2023-2025	SIG Coop		Personnel P: 220.5–265.5 Personnel G : 47